

Conditions générales de vente de Farago Creuse

1. Généralités

Nos marchandises et prestations sont vendues fermes.

Ni reprise, ni échange de produit ou de matériel ne sera accepté sans accord préalable du responsable des ventes.

Lors de reprise ou d'échange, la marchandise devra nous parvenir en port payé.

Dans ce dernier cas, nous nous réservons le droit d'appliquer un coefficient de diminution pour tout matériel détérioré ou ancien.

2. Propriété de la marchandise

Nous conservons la propriété de la marchandise jusqu'au règlement total de la facture.

Le client l'assurera contre les risques d'incendie, d'effraction, de vol et d'inondation à compter de la date de livraison.

Les créances de l'assurance nous sont cédées jusqu'à concurrence de la somme due.

Le client devra nous informer aussitôt en cas de saisie, saisie sur arrêt ou toute autre mesure prise par des tiers.

En cas de non-paiement, total ou partiel du prix à l'échéance, ou de non-respect d'un seul article de ces conditions générales de vente, nous pouvons exiger de plein droit et sans formalité, la restitution des marchandises aux frais, risques et périls du client.

L'acheteur s'interdit de constituer sur la marchandise réservée toutes sûretés, tous gages ou nantissements ou autre opération susceptible de porter préjudice au droit de propriété du vendeur. L'acheteur s'interdit de vendre la marchandise livrée avant complet paiement du prix, sauf autorisation écrite et préalable du vendeur.

3. Commandes

Toute commande implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions.

Les commandes sont à adresser à notre siège social. Elles sont enregistrées en application des conditions précisées.

Les ordres oraux ou écrits pris par nos agents, techniciens ou représentants n'engagent pas notre responsabilité et n'impliquent pas automatiquement notre acceptation. A défaut d'acceptation, un courrier motivant le refus vous sera adressé dans un délai de 10 jours.

Nous nous réservons le droit d'annuler une commande ou un marché en cas de :

- Encours client élevé et non soldé
- Refus d'acceptation de traite
- Retour d'effets impayés
- Faillite ou liquidation judiciaire
- Changement de forme de société

En raison de la rapidité de certaines de nos interventions, nous ne confirmons pas les commandes enregistrées.

Toute commande passée par téléphone engage l'acheteur dès réception de l'appel téléphonique. Dans ce cas, la réception des marchandises et matériels vaut notification de commande.

4. Prix

Les prix notifiés sur nos tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changer en fonction des évolutions économiques du jour.

Dans le cadre de livraison de marchandises ou de matériels, les prix facturés seront ceux prévus lors de la commande.

Dans le cadre de réalisation de prestations, les prix facturés seront ceux indiqués sur le devis et/ou le bon de commande, dans la limite de la période des 3 mois.

Tous compléments de prestations réalisées ou de marchandises livrées en plus des éléments prévus sur le bon de commande seront facturés selon les tarifs en vigueur. En cas de report de la date de la réalisation de la prestation, à l'initiative de l'acheteur, les tarifs initialement prévus pourront être mis à jour selon les nouveaux tarifs en vigueur. Certains déplacements de nos agents ou techniciens, dans le cadre de la réalisation d'une prestation de service, génèrent la facturation de frais kilométriques dont le tarif est susceptible de changer selon les conditions économiques du jour.

Toute facture établie peut être assortie forfaitairement de frais fixes.

5. Rabais & Ristournes

Aucun rabais, ni ristourne ne sera accordé.

6. Délais de livraison

Les délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur inobservation ne pouvant entraîner ni pénalité de retard, ni annulation de commande, ni paiement différé, ni remise accordée.

Les cas de force majeure, la mobilisation, la guerre, les grèves, lock-out, épidémies, le manque de matières, les incendies, inondations, accidents d'outillage et toutes autres causes entraînant le chômage partiel ou total des fournisseurs auxquels sont remises nos commandes, nous dégagent de l'obligation de fournir la marchandise dont la fabrication se trouve suspendue.

7. Garanties

Nous déclinons toute responsabilité du fait de l'inobservation par l'utilisateur des recommandations écrites ou orales, des modes d'emploi des produits ou du matériel vendus.

Seule, la conception ou la fabrication défectueuse dûment constatée par le producteur des produits ou matériels peut entraîner son éventuelle mise en cause.

Aucune réclamation ne sera recevable après réception ou intervention, au-delà d'un délai de 1 mois.

8. Dommages et intérêts

Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations définies ci-dessus.

Il est expressément convenu que le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tels que accidents aux personnes et animaux, dommages à des biens distincts de l'objet du contrat, manque à gagner ou toutes autres situations.

De même, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors de l'utilisation de nos matériels et produits.

9. Conditions d'expédition

Nos tarifs s'entendent toujours HT départ du siège ou de notre dépôt, sauf disposition contraire dans le devis ou le bon de commande.

Toutes nos marchandises, même expédiées franco de port, voyagent aux risques et périls du client. Nous déclinons toute responsabilité de casse ou d'avarie

pouvant intervenir lors du transport. En cas de mauvaise réception, le client devra au moment de la livraison émettre une réserve auprès du transporteur, lui signaler sous 48 heures par lettre recommandée (celui-ci étant couvert par une assurance) et nous signaler l'anomalie.

10. Conditions de paiement

Délais de paiement

Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables à réception. Aucun escompte ne sera accordé.

Pénalités de retard

Au-delà de 30 jours, le défaut de paiement intégral de nos marchandises et de nos prestations entraînera l'application de pénalités de retard selon le taux d'intérêt en vigueur (taux égal à 1.5 fois le taux d'intérêt légal). En outre, une procédure contentieuse pourra être mise en œuvre avec l'application de frais judiciaires et d'intérêts légaux restant à la charge de l'acheteur.

11. Contestation

En cas de litige ou de contestation, le tribunal du siège social de l'entreprise sera seul compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

12. Conditions d'achat

Nos conditions de vente annulent les conditions d'achat de nos clients. Toute commande sous-entend de la part de nos clients, la renonciation à l'application de leurs conditions d'achat.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions.

13. Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les données à caractère personnel recueillies par Farago Creuse, filiale de GDS Creuse, sont destinées à la fourniture du service. Elles pourront être utilisées à des fins d'information par GDS Creuse et/ou Farago Creuse et de prospection commerciale. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant par écrit à Farago Creuse.

14. Assurances

L'entreprise Farago Creuse dispose d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle au sein de la compagnie GROUPAMA d'OC sous le n° 24942759 - 4081 garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, causés aux tiers dans le cadre des activités de mise en vente, vente, distribution à titre gratuit, d'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques.



Creuse
Votre expert en hygiène



GDS
Creuse

26, rue Alexandre Guillon - BP 201
23004 GUERET CEDEX
Tél : 05 55 52 82 63
faragocreuse@faragoFrance.fr
www.faragocreuse.fr

Bon de commande opération biosécurité

Offre exclusive adhérents GDS Creuse

du 12 mars au 15 mai 2022

Conseils, services et produits en :

Lutte contre les nuisibles

- Dératisation
- Désinsectisation
- Désinfection
- Détaupisation...

Soins aux animaux

- Parage
- Ecornage
- Marquage...

Bâtiment-Environnement

- Aménagement bâtiments
- Filets brise-vent
- Matériel de contention
- Tubulaire
- Abreuvement
- Clôture électrique
- Petit matériel élevage
- Produits d'hygiène
- Qualité de l'eau
- Equipement et protection
- Rainurage...

Alimentation canine et féline

Apiculture

Basse-cour

Equitation...

Magasin

pour particuliers, professionnels,
collectivités...

NOUVEAU

E-commerce :

www.lecarrefarago.com

SARL au capital de 120.000 €
N° SIRET : 401 075 650 00036
N° TVA : FR 654 010 756 50

Coordonnées bancaires :
IBAN : FR76 1680 6091 0002
6704 0200 123
BIC : AGRIFRPP868

N° agrément : LI 00027

N° phyto : FR 012324-2

- Application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service
- Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Date de commande : _____

Numéro EDE : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Tél : _____

Email : _____

| Désignation | Prix unitaire HT | Prix unitaire TTC | Quantités commandées |
|--|------------------|-------------------|----------------------|
| Lave-bottes | 105,00 € | 126,00 € | |
| Pédiluve | 59,90 € | 71,88 € | |
| Tapis pédiluve | 31,90 € | 38,28 € | |
| Sacs équarrissage amidon x100 | 94,50 € | 113,40 € | |
| Bac équarrissage 640L * <i>Pour les autres modèles nous consulter</i> | 690,00 € | 828,00 € | |
| Cloche à cadavre | 179,00 € | 214,80 € | |
| Bâche de protection | 379,00 € | 454,80 € | |
| MONTANT TOTAL | | | |
| COMMANDE | | | |

Chèque à joindre avec le bon de commande à l'ordre de « Farago Creuse »
(encaissement à réception de la commande par le client)

Bon pour accord,

A....., le/...../ 2022

Signature,